

***Communiqué de presse*** Le 15 mai 2017

**M. Richard Abadie, nommé directeur général de l’Agence Nationale**

**pour l’Amélioration des Conditions de Travail (Anact)**

M. Richard Abadie a été nommé directeur général de l’Anact, Agence Nationale pour l’Amélioration des Conditions de travail, par arrêté du 4 mai 2017 du ministre du Travail, de l’Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social. Il entre en fonction aujourd’hui, le 15 mai 2017.

Il occupait depuis 2013 le poste de directeur des études de l’Institut national du travail de l’emploi et de la formation professionnelle (Intefp).

Âgé de 47 ans, inspecteur du travail de formation, Richard Abadie a débuté sa carrière dans le Var. Il a ensuite été directeur adjoint en charge du pôle "entreprises" de la DDTEFP de l’Ain de 2004 à 2011, puis de chef du département ʺRisques professionnelsʺ au sein du Pôle Politique du travail de la DIRECCTE Rhône-Alpes de 2011 à 2013.

Il succède à M. Hervé Lanouzière, nommé à l’Inspection Générale des Affaires Sociales.

**Contacts Presse :**

Catherine Guibbert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38

*A propos de l’Anact*

*L’Agence nationale pour l’amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère du Travail, de l’Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. Elle est gouvernée par un conseil d’administration tripartite comprenant des représentants des organisations syndicales de salariés et d’employeurs, de l’État, ainsi que des personnalités qualifiées. L’Anact s’appuie sur un réseau de 17 associations régionales pour l’amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract a pour vocation de fournir aux acteurs de l’entreprise, salariés et directions, des méthodes et outils éprouvés pour améliorer les conditions de travail en agissant sur ses déterminants dans l’organisation et les relations sociales.*